

**Service d'Information Médicale**

A votre service :

**Jean-Christophe WOIT
Responsable f.f.**

☎ : 085/27.71.73

☎ : 085/27.71.82

✉ : jeanchristophe.woit@chrh.be

SECRETARIAT S.I.M. :**Maria Dolores MOLINA**

☎ : 085/27.71.74

☎ : 085/27.71.82

✉ : loly.molina@chrh.be

SECRETARIAT MEDICAL :**France PIRAUX,
secrétaire médicale en chef**

☎ : 085/27.71.53

☎ : 085/27.71.82

✉ : france.piriaux@chrh.be

**SAMI (Service d'Archivage Médical
Informatisé) –****DOSSIERS MEDICAUX :**

☎ : 085/27.71.76 – 085/27.71.77

☎ : 085/27.71.82

RHM : DM-RHM – DI-RHM

☎ : 085/27.71.82

**André LEMAIRE,
médecin coordinateur DM-RHM**

☎ : 085/27.71.73

✉ : andre.lemaire@chrh.be

**Josée DORN,
infirmière chargée de la
coordination du DI-RHM**

☎ : 085/27.71.79

✉ : josee.dorn@chrh.be

Codificateurs

☎ : 085/27.71.78

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
POUR UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi relative aux droits du patient. Celle-ci précise les caractéristiques de la relation entre le patient et le praticien professionnel et vise à améliorer la qualité des prestations de soins de santé.

Comment les proches de la personne décédée peuvent-ils accéder au dossier médical ?

Si le patient ne s'y est pas opposé de son vivant, l'époux, le partenaire, les parents, les enfants, les frères et sœurs, les grands-parents et les petits-enfants qui invoquent des motifs valables (ex. suspicion d'une faute médicale, dépister des antécédents familiaux) peuvent désigner un praticien (ex. médecin de famille) qui consultera le dossier du défunt avec les annotations personnelles.

C'est pour protéger la vie privée du patient que la consultation est indirecte et qu'elle se limite aux données directement liées aux raisons invoquées par les proches.

Afin de vous servir au mieux et d'enregistrer le plus correctement votre demande, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire en annexe, d'y **joindre une photocopie de votre carte d'identité**, et de nous les communiquer:

- soit par e-mail à l'adresse suivante: sami@chrh.be
- soit par courrier à l'adresse suivante: Centre Hospitalier Régional de Huy – Service d'Information Médicale - rue des Trois Ponts 2 à 4500 Huy,
- soit en le remettant directement au Service d'Information Médicale, situé rue Mottet, 7 à 4500 Huy.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Service d'Information Médicale au n° suivant: ☎ **085 27 71 76 ou 085 27 71 77.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du Service
d'Information Médicale f.f.

Jean-Christophe WOIT

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
POUR UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

DATE : / /

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE DÉCÉDÉE

Nom et prénom :

Date de naissance : / / - Date du décès : / /

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR
DU DOSSIER MÉDICAL DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE**

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

N° téléphone / GSM :

Lien de parenté avec la personne décédée : Epoux / Epouse Partenaire Parents
 Enfants Frère(s) Sœur(s)
 Grands-parents Petits-enfants

Médecin désigné pour la consultation du dossier médical de la personne décédée :

Docteur

Adresse :
.....
.....

N° téléphone / GSM :

Raisons pour lesquelles vous souhaitez de plus amples informations sur le dossier médical de la personne décédée :

.....
.....
.....
.....

Signature :